

Les quart-pensionnaires paient 50 centins par mois; 680 externes donnent 20 centins, et 200 ne paient pas un sou.

Les dépenses annuelles sont de 3,050 piastres, y compris la taxe de l'eau qui est de 162 piastres.

Le couvent reçoit 1,500 piastres de la Commission scolaire et 190 du gouvernement.

En 1890, les Sœurs ont construit à leurs frais et dépens une nouvelle bâtisse, qui a coûté 1,400 piastres, et elles doivent en tout une somme de 12,000 dont elles paient l'intérêt.

Ce couvent, comme toutes les maisons d'éducation et de charité de Québec, n'a jamais reçu de la Corporation que des comptes pour taxes.

Retraction.

« Je, soussigné, A. Filiatreault, Directeur-Gérant de la *Canada Revue*, actuellement poursuivi pour libelle, devant la Cour du Banc de la Reine, siégeant en matières criminelles, dans le district de Joliette, pour avoir publié le cinq de novembre dernier (1892), dans le journal appelé *Canada-Revue*, un écrit diffamatoire contre Messire Frédéric Alexandre Baillairgé, prêtre et professeur de théologie au Collège Joliette, sous la forme d'une réponse à une prétendue lettre datée de Sorel, le vingt-huit d'octobre dernier (1892) et signée « un Père de famille », confesse, par les présentes, que le dit écrit est injurieux, calomnieux et mensonger, et que je ne suis ni justifiable ni excusable de l'avoir publié.

« Je rétracte cet écrit en son entier, et prie Messire Baillairgé d'accepter mes excuses.

« En considération de cette rétractation et de l'engagement que je prends de payer tous les frais de la dite poursuite, ainsi que les frais de l'action civile instituée contre la « Compagnie de publication du *Canada-Revue* pour dommages, je prie le dit Messire Baillairgé de ne pas procéder outre dans ses dites poursuites pour libelle, tant au civil qu'au criminel.

« Je m'engage à faire publier la présente rétractation dans la *Canada-Revue*, *La Patrie*, *L'Electeur*, *Le Canada* et le *National* de Lowell, et je consens que le dit Messire Baillairgé la fasse publier où bon lui semblera. Fait en double.

« A. FILIATREULT.

« Joliette, 15 décembre 1892. »